



Le point sur ce qui se passe dans votre village



Un nouveau centre de secours pour les Montagnes du Giffre à l'horizon 2029

Le 26 mars dernier, à l'auditorium de la CCAS, le président du Conseil départemental (CD 74) Martial SADDIER, le colonel Nicolas MARILLET, directeur du Service départemental incendie et secours de Haute-Savoie (SDIS 74) et le maire de Morillon, Simon BEERENS-BETTEX, ont présenté et détaillé « le projet d'intérêt général » d'implantation d'un nouveau centre de secours dans la vallée. « Ce futur équipement répondra aux besoins de demain en regroupant les casernes de sapeurs-pompiers de Taninges et de Samoëns. La position centrale d'un tènement au lieudit les Mollards, sur la commune de Morillon, se révèle adaptée pour l'intervention efficace des services de secours, a indiqué Martial SADDIER tout à la fois président du CD 74 et du SDIS 74. En mutualisant les moyens, nous offrirons aux pompiers professionnels et volontaires des conditions matérielles adaptées pour remplir leurs missions de manière optimale. » Ce changement de braquet s'inscrit dans un contexte où les locaux de Samoëns sont obsolètes et où la caserne de Taninges est en difficulté sur le plan des ressources humaines. Ce regroupement annoncé des deux centres de secours entre dans le cadre du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques validé par le Préfet de Haute-Savoie en mai 2023 et permettra de consolider la réponse opérationnelle sur la vallée. Le futur centre d'incendie et de secours sera dimensionné pour répondre à une moyenne annuelle de 1 250 interventions. « Cela correspond à moins de quatre sorties quotidiennes » a indiqué le colonel MARILLET pour rassurer les éventuels riverains inquiets. Une fois les conditions administratives, foncières et financières réunies, le centre de secours des Montagnes du Giffre sera mis en service en 2029. Des études de faisabilité doivent désormais être réalisées avant de lancer le concours d'architecture, de déposer le permis de construire et de réaliser les travaux estimés à 10 440 000 € TTC (financés à 70 % par le SDIS 74 et à 30 % par les communes concernées). En parallèle du projet, le Président du CD 74 a confirmé qu'il prendra à sa charge les études et la réalisation de la voie de contournement du secteur en temps que maître d'ouvrage



La concertation du public est en cours pour adapter le Plan local d'urbanisme en conséquence

C'est en juillet 2021 que le SDIS 74 a sollicité l'ensemble des communes des Montagne du Giffre pour réaliser ce regroupement des centres de secours. Consciente de l'importance de maintenir un haut niveau d'opérationnalité des services de secours dans la vallée, tout en améliorant la couverture des Esserts notamment, la commune de Morillon a alors répondu favorablement à cette sollicitation. Sur trois sites morillonnais étudiés, seul celui des Mollards se situe en dehors d'une zone de risques naturels, condition essentielle pour l'implantation d'un service public de ce type. « Sa position centrale se révèle optimale à proximité du pont reliant Morillon à Verchaix sur la RD 54 et des axes RD 4 et RD 907. Par ailleurs, la maîtrise foncière d'une partie du tènement et les accords des propriétaires fonciers concernés permettent de concevoir ce projet » a indiqué le maire Simon BEERENS-BETTEX. Avant de pouvoir construire cet équipement, il est nécessaire de faire évoluer le Plan local d'urbanisme (PLU). Une procédure de déclaration de projet a été lancée afin de mettre en compatibilité les dispositions du PLU en classant le secteur en zone d'urbanisation future à destination d'un équipement public. Dans le cadre de cette procédure, jusqu'à la fin du mois de juin, les habitants peuvent consulter en mairie le dossier et un registre est à disposition pour qu'ils puissent noter leurs remarques. Au terme de la concertation, un bilan sera établi. Une enquête publique se déroulera à l'automne pour aboutir à une approbation du projet et à la mise en compatibilité du PLU fin 2025.

Le maître d'œuvre chargé de concevoir la future mairie a été retenu

Le 6 mars 2025, les élus morillonais ont procédé à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du bâtiment communal « Le Crêt », siège initial de l'administration municipale lors de la Révolution française, afin d'y réinstaller la mairie. Ainsi, au terme d'une consultation lancée selon une procédure formalisée dite « avec négociation », le Conseil municipal de Morillon a décidé de confier la conception du projet à l'agence Lis & Daneau Architectes, basée à Grenoble. Celle-ci sera chargée de concevoir l'aménagement des 500 m² de surface de plancher de cet édifice dont l'origine remonte au XVe siècle et qui a, depuis, connu de nombreux usages. Même si cette construction ne bénéficie d'aucun classement au titre des monuments historiques, sa proximité avec l'église et son implantation au cœur du chef-lieu historique font que cette réhabilitation sera à fort enjeu patrimonial. Les aménagements de la nouvelle mairie seront conçus sur quatre niveaux et comprendront la mise en place d'une nouvelle montée d'escaliers et d'un ascenseur afin de répondre aux normes d'accessibilité du futur équipement. Les études d'avant-projet ont débuté avec comme objectif assigné aux architectes sélectionnés de déposer une demande de permis de construire à l'automne 2025 pour un lancement des travaux en 2026.



Une aire de jeux pédagogique et accessible toute l'année sur la station des Esserts dès l'été 2025

En déclinaison de sa stratégie de diversification touristique, l'équipe municipale a décidé de doter la station des Esserts d'une aire de jeux originale et pédagogique accessible toute l'année. Suite à l'appel d'offres émis pour la création de cette aire de jeux aux Esserts, qui sera située au-dessus de l'espace débutant du domaine skiable, le Conseil municipal a retenu la proposition de la société SMC2 (Mornant 69440). Ainsi, le concept sélectionné, à la fois novateur et unique dans son identité, permettra de consolider l'attractivité en toute saison de notre station-village. Les différents modules à ossature bois labellisé « Bois des alpes » composeront une aire de jeux adaptée aux enfants de 3 à 13 ans. Une tour ludique et sécurisée d'une dizaine de mètres de hauteur constituera à coup sûr l'attraction phare de cet investissement estimé à 360 000 euros HT. Des modules de jeux soulignant l'identité patrimoniale de Morillon autour des thématiques des alpages et de la forêt utiliseront également la pente du site. Cet équipement s'inscrit dans un projet global mené sur la station des Esserts et permettra de remplacer les jeux installés dans le centre de la station, retirés dans le cadre du réaménagement de celle-ci. Les élus ont œuvré pour obtenir 80 % de subventions pour cet équipement structurant de l'attractivité touristique. Ainsi, le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), le Plan montagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Plan alpin du Conseil départemental de la Haute-Savoie ont été sollicités pour limiter l'autofinancement communal. Les travaux seront réalisés en deux temps, afin de permettre l'ouverture partielle de l'aire de jeux à l'été 2025, mais il faudra attendre l'automne 2025 pour découvrir la tour.

Sécurisation des routes de Samoëns et du Verney : un nouvel essai en réponse à la concertation de l'automne 2024

Conscients de la nécessité de réduire la vitesse sur les routes départementales n° 4 et 255 au niveau de leur intersection pour sécuriser le secteur de l'entrée du village depuis Samoëns, les élus ont expérimenté, en 2024, l'installation d'écluses doubles sur les tronçons concernés. Au terme de cette première phase de test, une partie des riverains et usagers (60% des répondants), interrogés via une concertation numérique, reconnaissent la nécessité de réduire la vitesse sur le secteur mais demandent que le dispositif de sécurisation soit adapté et optimisé. Prenant acte de ces remarques, les élus de Morillon ont décidé d'expérimenter de nouveaux dispositifs de sécurisation, plus pertinent et efficace au regard des remarques émises. Aussi, afin de sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes et de rassurer les riverains, les aménagements de cette seconde phase-test prévoient, sur la RD 4, la pose de balises jaunes avec dispositifs réfléchissants et une signalisation verticale afin de donner une impression de rétrécissement de chaussée pour contraindre les automobilistes à ralentir. Un couloir réservé aux cyclistes est également aménagé sur le bas-côté ; de même sur la RD 255 entre le carrefour du Verney et le chemin du Bois Lombard. Sur ce dernier tronçon, l'écluse double installée en 2024 est reconduite, avec quelques adaptations pour la sécurité. L'ensemble de ces aménagements sont installés depuis le 30 avril dernier et resteront jusqu'à la prochaine saison hivernale. Des comptages de passages avec calcul de la vitesse moyenne seront réalisés en parallèle afin d'étudier l'impact des aménagements sur la vitesse de circulation des véhicules sur le secteur.

Réhabilitation des espaces publics : La station de Morillon 1100 – Les Esserts fait peau neuve

Aménagée en 1985 en parallèle du domaine skiable, la station de Morillon 1100 - Les Esserts constitue un élément central de l'économie touristique morillonnaise et plus globalement du Grand Massif. Aujourd'hui, l'attractivité de la station est mise en danger par les effets coordonnés du changement climatique et du vieillissement de ses installations, en particulier en ce qui concerne ses espaces ouverts au public.

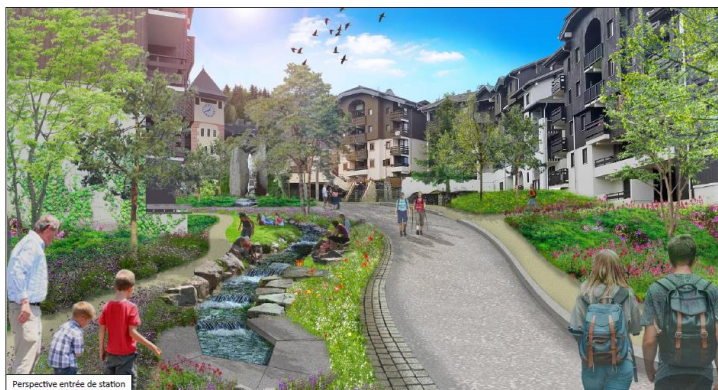
Afin d'agir concrètement, l'équipe municipale effectue depuis 2020 l'ensemble des démarches nécessaires à la maîtrise foncière des espaces et cheminements publics non transférés dans le domaine communal après l'aménagement de la station.

Fort de cette maîtrise foncière, le Conseil municipal a lancé début 2024 un ambitieux projet de réhabilitation des espaces publics internes de Morillon 1100 – les Esserts. Après avoir désigné, en juillet 2024, l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'agence W. Den Hengst & associés (architecte-paysagiste) et du bureau EMOAA (V.R.D) chargée de la conception des futurs aménagements, le projet a été approuvé en décembre 2024. Il prévoit notamment de contribuer à l'adaptation de la station au changement climatique et à accroître son attractivité toutes saisons avec plusieurs sous-objectifs.

- Renforcer le caractère esthétique de la station avec un parti d'aménagement qui rappelle les grands marqueurs du paysage environnant (l'eau, la pierre, la forêt). L'usage de la pierre comme matériau de revêtement sera prépondérant sur les espaces piétons. Les plantations et les végétaux seront adaptés au contexte montagnard et proposeront une évolution chromatique marquant bien les différentes saisons,
- Restaurer tous les revêtements de sol, afin de faciliter la circulation, de donner une unité paysagère ainsi qu'une lisibilité fonctionnelle et de réaliser une gestion des eaux pluviales plus efficaces.
- Améliorer les conditions de circulation des piétons en général et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en particulier.
- Réorganiser les espaces afin de donner un véritable caractère de centralité villageoise, propice à l'animation de la station.
- Mettre en valeur les qualités paysagères du site, avec la réalisation d'une fontaine et la réouverture du torrent du Miche, ainsi que la végétalisation raisonnée des espaces verts à l'aide de plantes et d'essences considérées comme adaptées à l'évolution climatique.
- Réaliser en amont de la station de noues de collecte des eaux de ruissellements du front de neige et renforcer les réseaux d'eau pluviale existants afin de protéger les biens des phénomènes de ruissellement.

À l'issue de la phase d'appel d'offres, ce projet est estimé à 1 226 004,50 € HT, soit 1 467 974,82 € TTC pour les travaux. L'équipe municipale a sollicité ses partenaires financiers pour consolider le financement du projet, notamment en candidatant aux dispositifs étatiques de soutien aux projets concourant à la renaturation des espaces urbanisés.

Le démarrage des travaux est prévu le 19 mai 2025 avec une livraison des aménagements fin 2025, pour le début de la prochaine saison touristique hivernale.



La Coupe du monde de VTT enduro s'invite à Morillon et sur le Haut-Giffre

Du 22 au 24 août prochain, quelque 600 vététistes (250 professionnels et 350 inscrits en course « Open ») participeront à l'ultime étape de la saison 2025 de la Coupe du monde de VTT enduro organisée principalement en terres morillonaises mais utilisant également des pistes sur les communes voisines de La Rivière-Enverse et de Samoëns. « Cet Enduro World Series constitue un évènement d'envergure susceptible de promouvoir la destination de la vallée du Giffre et d'engendrer des retombées économiques non négligeables puisqu'on s'attend à une affluence de 15 000 visiteurs » s'enthousiasme David BRUN, directeur de Haut-Giffre tourisme. Même énergie communicative du côté de Martin GIRAT, Conseiller délégué aux affaires touristiques de Morillon, qui confirme la volonté de la collectivité locale « de poursuivre la diversification touristique du territoire en unissant nos forces et en créant un véritable tremplin pour l'économie locale à travers cette manifestation sportive d'envergure mondiale. » Soutenue dans cette belle aventure par le Conseil départemental de Haute-Savoie (CD 74), la commune de Morillon ne s'arrêtera pas en si bon chemin, puisque parmi les multiples disciplines des championnats du monde de cyclisme programmées en Haute-Savoie en 2027, les épreuves de VTT enduro et de VTT marathon se dérouleront sur le Grand Massif et en particulier sur les pistes de Morillon/Les Esserts. « Ces deux grands rendez-vous internationaux ne peuvent que conforter notre vallée idéalement formatée pour la pratique du vélo tout terrain tant au niveau des pros du braquet que des simples amateurs de balades en pleine nature » résume David BRUN.



**Vous voulez vivre l'évènement de l'intérieur ?
Rejoignez notre équipe de bénévoles !**

Participez à l'accueil des coureurs, à la gestion logistique ou aux animations de l'évènement. Inscrivez-vous dès aujourd'hui et vivez des moments uniques dans une ambiance exceptionnelle.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : c.chenivresse@haut-giffre-tourisme.fr

Un budget communal 2025 adopté sans hausse des taux d'imposition

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2025 pour un montant total de 10 102 754 euros. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 378 763 euros en section de fonctionnement et à 4 436 838 euros en section d'investissement. « Grâce à une gestion efficiente, et tout en menant des investissements conséquents, la clôture de l'exercice 2024 a permis d'engendrer un excédent de 775 964 euros, pratiquement identique à celui de l'exercice 2023. Celui-ci est reporté sur le budget 2025 afin de poursuivre les projets structurants de la commune » explique Bertrand VUILLE, Adjoint chargé des finances et de l'administration générale. C'est dans ce contexte financier favorable que les élus morillonais ont décidé « de ne pas augmenter les taux d'imposition pour cette année. Ce budget primitif, en raison de l'activité économique soutenue et liée à la saison hivernale, tient compte d'une hausse des recettes engendrées par le produit touristique. En parallèle, il est attendu des subventions importantes des partenaires, à savoir l'État, le Conseil régional et le Conseil départemental » poursuit le 1^{er} magistrat de la commune. D'où la volonté de l'équipe municipale de lancer ou d'envisager des réalisations souhaitées par les élus et les Morillonais : travaux de réaménagement des espaces publics et de création d'une aire de jeux à Morillon 1100 ; rénovation du pumptrack de la base de loisirs du lac Bleu ; réhabilitation du bâtiment « Le Crêt » pour y héberger les services de la mairie (celle-ci sera ensuite réaménagée pour y accueillir les activités de l'école publique). « Nous maintenons également le cap de la diversification de l'économie touristique, avec l'ouverture estivale de la télécabine, la création d'un chemin de promenade thématique, l'entretien et le développement des pistes VTT et la création d'une aire de jeux thématisée aux Esserts. » Les subventions accordées aux associations atteignent un montant cumulé de 62 990 euros.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Prévision budgétaire	5 378 763,84	4 602 799,48
Résultat reporté	0,00	775 964,36
Total section de fonctionnement	5 378 763,84	5 378 763,84
	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Prévision budgétaire	2 796 595,84	4 137 614,27
RAR de l'exercice précédent	287 152,55	586 376,32
Solde d'exécution reporté	1 640 242,20	0,00
Total section d'investissement	4 723 990,59	4 723 990,59
Total	10 102 754,43	10 102 754,43



Concours photos :
Pour vous, quelle
est votre plus
belle image de
Morillon ?

Désireux de poursuivre et de renforcer sa politique culturelle, les élus proposent aux photographes amateurs de se mettre à l'affût pour saisir à travers leur objectif leurs perceptions du village. Intitulé « Mon Morillon » ce concours invite ainsi les participants « à partir à la découverte des richesses et curiosités méconnues du territoire, à prendre le temps d'explorer ses particularités, à donner à voir des détails insolites, des lieux inattendus ou encore gardés secrets, d'évoquer le quotidien et la vision de Morillon, précisent Lisette CHEVRIER-DELACOSTE, Adjointe chargée du cadre de vie et de la culture, et Gérard GACHIGNARD, photographe-conseil de la commune pour cette exposition. *Le photographe peut interpréter librement le thème (réalisme, imaginaire, poétique, humour, couleur ou noir et blanc, etc.).* » Le jury sélectionnera 10 créations photographiques qui seront exposées tout l'été sur le parcours forestier de la rive droite du Giffre : cinq pour la catégorie « jeune talent » (jusqu'à 12 ans) et cinq pour la catégorie « amateur » (13 ans et plus). Le public sera invité à voter pour sa photo préférée sur le site internet de la mairie ou directement sur le lieu de l'exposition via un QR code.

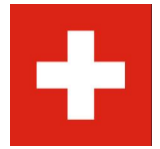
Attention, la date limite d'envoi des photos arrive à grands pas. Informations complémentaires, inscriptions et règlement du concours sur le site de la mairie de Morillon.

Morillon se dote de l'application PanneauPocket pour rester au plus proche des habitants et des résidents

Soucieuse de communiquer efficacement auprès des habitants, l'équipe municipale a décidé de se doter de l'application PanneauPocket. Déjà plébiscitée par 12 800 collectivités en France, cette application mobile simple et efficace permet à tous citoyens d'être informé et alerté en temps réel des événements de sa commune et de retrouver sur une application unique l'ensemble de l'écosystème local. Mise en place en avril dernier, la page dédiée à la commune de Morillon regroupera l'ensemble des informations utiles et proposera un agenda des événements à venir. Une page dédiée à l'office de tourisme est également disponible. Des alertes seront également notifiées pour prévenir les habitants d'éventuels incidents ou problèmes locaux. Alors, n'attendez plus, téléchargez l'application sur votre mobile et définissez Morillon comme votre commune principale ou secondaire pour recevoir toutes les informations utiles.



**Frontaliers, aidez votre commune,
faites-vous recenser !**



Le Département de la Haute-Savoie répartit la part de la Compensation financière genevoise (CFG) qui doit être reversée aux communes selon le nombre de leurs résidents qui travaillent dans le canton de Genève.

Alors, si vous êtes de nationalité suisse ou binational, vous exercez votre activité professionnelle sur le canton de Genève et vous résidez sur la commune de Morillon, rendez-vous en mairie pour vous faire recenser avant le 31 mai prochain.

Cette déclaration est rapide et n'a aucune incidence sur votre fiscalité.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site Internet de la mairie de Morillon.



**La CCMG vous permet de broyer vos déchets
verts à domicile**

Bonne nouvelle pour vos jardins ! Au printemps et à l'automne, la Communauté de communes propose aux particuliers un service gratuit de broyage des végétaux à domicile.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la collectivité de limiter le volume de déchets verts à collecter et à traiter et de réduire les déplacements à la déchèterie.

Le service est ouvert à tous les habitants du territoire (en résidence principale ou secondaire), hors professionnels. Les interventions ont lieu de préférence le mercredi et jamais le week-end. La prestation est proposée à titre gracieux une seule fois par foyer et par an : cette limite permet d'offrir ce service au plus grand nombre. Au printemps, la campagne est ouverte de mi-mars à mi-juin.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet de la CCMG.

